



Communiqué de Presse

Versement des primes IP-SUISSE pour les céréales/oléagineux, récolte 2021

Plus de 7 millions de prime céréales/oléagineux en faveur des producteurs IP-SUISSE. Ce sont plus de CHF 18.-/100kg de prime versées avant les Fêtes, en fonction de la variété et du mode cultural, ainsi qu'un préfinancement de CHF 2.- lié à l'augmentation des prix réalisés sur marché. Nous recherchons des surfaces IP-SUISSE supplémentaires, afin de pouvoir satisfaire la demande en hausse et reconstituer un stock stratégique.

CHF 18.75 /100kg de prime en fonction de la variété et du mode cultural !

Ces derniers jours, plus de 4'000 producteurs ont reçu leurs primes pour la culture de céréales et d'oléagineux IP-SUISSE. Au total, plus de 7 millions de francs ont pu être réalisés sur le marché. Les producteurs reçoivent ces primes pour leur production durable et respectueuse de l'environnement. La farine IP-SUISSE est très demandée. Aussi bien la farine IP-SUISSE "standard" que celle "sans pesticides". Pour le programme "sans pesticides", une prime supplémentaire de Fr.10.00/dt a été reconduite. En 2021, 20% des emblavures ont été cultivées selon ce modèle.

Pour les lots de "Classe mixte" de classe (180 à 220 sec de TC) qui ont pu être sauvés, nous avons pu réaliser la prime de Fr. 4.30/dt indépendamment des variétés.

Une prime de Fr. 10.-/dt a pu être obtenue pour le colza IP-SUISSE, et de Fr. 15.-/dt pour le tournesol.

Fr. 2.00/dt - Paiement anticipé sur l'augmentation de prix grâce au succès de la commercialisation

La petite récolte de 2021 n'a qu'un seul effet positif, le rééquilibrage, voir une inversion de l'offre et de la demande. Cela se fait sentir dans les prix et IP-SUISSE a décidé de ne pas attendre pour payer dès maintenant une partie de ce succès à ses producteurs. Ils reçoivent donc, en plus de la prime pour le blé, le seigle et pour le mélange de classes IP-SUISSE, le montant de Fr. 2.00/dt. Ces Fr. 2.00/dt seront également versés ultérieurement pour le blé et le seigle déclassés IP-SUISSE. Les producteurs seront informés de la procédure à suivre en début d'année.

Composition du décompte de primes IP-SUISSE céréales pour la récolte 2021

Primes Fr/100kg	Blé Top ^Q	Blé Top	Blé 1	Blé 2	Mélange de classes	Seigle
Primes IPS	8.75	4.80	4.30	3.75	4.30	8.00
Paiement anticipé	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00
Total (primes IPS + supplémentaire)	10.75	6.80	6.30	5.75	6.30	10.00
Primes IPS sans produits phytosanitaires	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Total (primes IPS sans produits phytosanitaires + supplémentaire)	20.75	16.80	16.30	15.75	16.30	20.00

Primes pour les mélanges IPS : Isuela Fr. 6.75/dt, Isafir Fr. 5.30/dt, Iskor Fr. 4.75/dt

Recherche de producteurs !

IP-SUISSE est toujours à la recherche de nouveaux producteurs, en particulier pour les céréales panifiables, mais également pour d'autres cultures. Nous recherchons des producteurs pour les cultures de blé Extenso, de blé sans PPS, d'avoine, de colza et de tournesol. Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au printemps. Les producteurs intéressés peuvent s'annoncer auprès d'IP-SUISSE. Nous invitons les producteurs Extenso, mais pas encore



IP-SUISSE
Molkereistrasse 21
3052 Zollikofen

Telefon: 031 910 60 00
Fax: 031 910 60 49

Internet: www.ipsuisse.ch
E-Mail: info@ipsuisse.ch
MwSt-Nr.: CHE-110.013.660 MWST

inscrits sous label, à nous rejoindre et répondre à la demande du marché. Eux aussi pourront également profiter des versements des primes en décembre 2022.

Pour d'autres informations :

IP-SUISSE, Tel. 021 614 04 72
Jacques Demierre

IP-SUISSE, Lausanne, 17.12.2021